



**Déclaration de
Monsieur le cardinal Jean-Claude Turcotte
Archevêque de Montréal**

Je remets mon insigne de l'Ordre du Canada.

Le 9 mai 1996, le Bureau du Gouverneur général de l'époque, Monsieur Roméo Leblanc, annonçait que j'étais nommé membre de l'Ordre du Canada. J'avais accepté cet honneur qu'on me rendait au nom de tous ceux et celles qui, au nom de leur foi en Jésus Christ, œuvrent dans le domaine social au service des plus démunis de notre société.

J'ai le plus grand respect pour l'Ordre du Canada. Il veut souligner l'apport de personnes qui font progresser notre société, et que l'avenir de notre monde préoccupe. Jusqu'à récemment, je croyais sincèrement qu'on admettait à l'Ordre du Canada des personnes au sujet desquelles s'établissait un consensus.

J'étais absent au moment où la gouverneure générale, Madame Michaëlle Jean, a annoncé la nomination du docteur Henry Morgentaler au sein de l'Ordre du Canada. Cette annonce a suscité beaucoup de critiques de la part de ceux et celles qui ne partagent pas la vision du docteur Morgentaler quant au respect de la vie humaine.

J'avoue avoir espéré que, devant les nombreuses protestations, le Conseil consultatif de l'Ordre du Canada réviserait sa position. Comme jusqu'à maintenant ce n'est pas le cas, et que mon silence pourrait être mal interprété, je me sens obligé en conscience de réaffirmer mes convictions face au respect de la vie, de la conception jusqu'à la mort. Nous ne sommes pas les maîtres de la vie humaine, celle-ci est entre les mains de Dieu.

Aussi, j'annonce que je renonce à la distinction d'Officier de l'Ordre du Canada que l'on m'a décernée en 1996, et que je remets l'insigne qui m'avait été donné.